



LA CHARTE ALTER-TEX

Dans le cadre de la mise en place du certificat ALTER-TEX relatif à la filière textile, ses membres s'engagent à promouvoir la présente charte développement durable.

ALTER-TEX a adopté un code de conduite général, conciliant performance économique, équité sociale et préservation de l'environnement. Ces domaines se déclinent en différentes actions, initiatives et engagements à respecter par les signataires de la présente charte, de façon à faire évoluer la démarche des entreprises sur les 7 axes directeurs suivants :

- 1. Garantir la qualité, l'innocuité et la traçabilité des articles et de leurs composants**
- 2. Assurer la santé et la sécurité des collaborateurs**
- 3. Mesurer et réduire l'empreinte environnementale**
- 4. Préserver les ressources naturelles**
- 5. Maintenir l'emploi et l'expertise locale**
- 6. Etre un acteur responsable et solidaire**
- 7. Innover sur le plan de l'environnement et de la protection du consommateur**

Cela se concrétise par l'application de ces principes dans l'organisation et le fonctionnement des membres ALTER-TEX.

La non signature de cette charte et/ou le non-respect volontaire des éléments qui la constitue serait une cause valable d'exclusion d'ALTER-TEX.

CODE DE CONDUITE TECHNICO-ECONOMIQUE

- Respecter le droit des affaires et lutter contre les pratiques abusives et toute forme de corruption
- Garantir la qualité, l'innocuité des articles et de leurs composants ainsi que la traçabilité, le respect de la réglementation REACH et des directives européennes en vigueur
- Favoriser le recours aux PME
- Proposer des produits qui garantissent la performance technique, le confort et la sécurité de l'utilisateur

CODE DE CONDUITE D'EQUITE SOCIALE

- Respect des huit conventions fondamentales de l'OIT
- Amélioration des conditions de travail en termes d'hygiène, de sante et de sécurité
- La conformité avec la législation concernant le nombre d'heures travaillées normales et supplémentaires
- Le respect d'un jour de congé par semaine de sept jours
- La transparence sur les documents administratifs de gestion du personnel
- Maintenir les emplois en France
- Proposer des produits favorisant l'évolution des conditions de travail

CODE DE CONDUITE ENVIRONNEMENTAL

- Mettre en place l'affichage environnemental des articles produits et/ou commercialisés selon une procédure normalisée.
- Mettre en place une démarche de réduction et recyclage des déchets
- Mettre en place une démarche d'optimisation de la consommation d'eau
- Mettre en place une démarche d'amélioration de l'efficacité énergétique
- Mettre en place un dispositif de traitement des effluents liquides dans les unités pour chaque stade de fabrication des articles et composants
- Mettre en place un dispositif de captage et traitement des émissions gazeuses
- Mettre en place un dispositif de stockage et élimination des déchets dangereux
- Proposer des produits favorisant la réduction de l'impact environnemental

Je soussigné :

Agissant en qualité de : Pour l'entreprise :

Déclare m'engager :

- A respecter, et à tout mettre en œuvre pour respecter, les engagements identifiés dans la présente charte ALTER-TEX
- A fournir sur simple demande tous les justificatifs permettant de démontrer le respect effectif, y compris pour le périmètre sous-traité, des engagements mentionnés
- A accepter et faciliter le cas échéant un contrôle sur sites du respect des engagements par un tiers mandaté par ALTER-TEX

Fait à : Le :

Cachet et signature